

PMRA APPROVED
May 7, 2010
2010-0598

GROUPE 9B INSECTICIDE

Insecticide ENDEAVOR® 50WG

USAGE COMMERCIAL

INSECTICIDE

Granulé dispersable dans l'eau pour la suppression des pucerons et la réduction des populations d'aleurodes dans les plantes ornementales cultivées en serre, pour la suppression des pucerons dans les plantes ornementales cultivées à l'extérieur, dans les poivrons de serre, dans les tomates de serre et dans les concombres de serre, ainsi que pour la suppression du puceron des pousses du sapin dans les arbres de Noël.

GARANTIE

Pymétrazine 50 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



PEUT SENSIBILISER LA PEAU
Avertissement, contient l'allergène sulfites.

N° D'HOMOLOGATION : **27273**
LOI SUR LES PRODUITS ANTI PARASITAIRES

Syngenta protection des cultures Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, ON
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant ou l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu pour ce produit. Si la personne incommodée a ingéré une grande quantité du produit et que le vomissement s'est révélé inadéquat, faire un lavage d'estomac. Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

RISQUES POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une réaction de sensibilisation de la peau. Nocif en cas d'absorption par la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit.

Ne pas retourner ni permettre aux travailleurs de retourner sur les lieux traités avant la fin du **délai d'accès de 12 heures**.

Si le pesticide s'introduit dans un vêtement, retirer immédiatement les vêtements, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et l'entretien, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques ainsi que des chaussures et des chaussettes. Pendant l'application, porter une chemise à manches longues, un pantalon long ainsi que des chaussures et des chaussettes.

Ne pas appliquer directement sur l'eau, à proximité des endroits où se trouve de l'eau de surface ni dans les zones intertidales sous le niveau moyen des hautes eaux.

Ne pas contaminer l'eau en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination de l'eau de lavage.

Ne pas utiliser, verser, renverser ni entreposer à proximité d'une source de chaleur ou de flammes nues.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est modérément毒ique pour les organismes aquatiques tels que les puces d'eau. Ne pas évacuer d'effluents, de déchets ou d'eau de drainage contenant ce produit dans les plans d'eau tels que des lacs, des cours d'eau, des étangs et des estuaires.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart des boissons et des aliments de consommation humaine ou animale. Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS :

SACS ET BOÎTES :

1. Vider complètement le sac ou la boîte.
2. Rendre le sac ou la boîte vide inutilisable.
3. Éliminer le sac ou la boîte conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANT RECYCLABLE :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANT RÉUTILISABLE :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'insecticide ENDEAVOR 50WG est un insecticide pour la suppression des pucerons et la réduction des populations d'aleurodes dans les plantes ornementales cultivées en serre, pour la suppression des pucerons dans les plantes ornementales cultivées à l'extérieur, les tomates de serre et les poivrons de serre ainsi que pour la suppression du puceron des pousses du sapin dans les arbres de Noël.

Mode d'action

L'insecticide ENDEAVOR 50WG supprime les pucerons et réduit les populations d'aleurodes en stoppant l'activité trophique de ces insectes. Ils cessent de se nourrir en quelques heures après l'exposition, mais ils demeurent sur le feuillage des plants jusqu'à ce qu'ils meurent, généralement en 2 à 4 jours. L'insecticide ENDEAVOR 50WG présente aussi une activité résiduelle dans la plante : il supprime les pucerons et réduit les populations d'aleurodes qui s'installent sur la plante après la pulvérisation.

Adaptation aux programmes de lutte intégrée

L'insecticide ENDEAVOR 50WG convient bien aux programmes de lutte intégrée (LI) en raison de sa faible toxicité pour les insectes utiles (y compris les abeilles domestiques et les bourdons) et les acariens. Cependant, ne pas appliquer l'insecticide ENDEAVOR 50WG directement sur des abeilles qui butinent activement dans le champ. Ne pas appliquer lorsqu'il y a des mauvaises herbes en floraison.

Restrictions d'emploi

Utilisation en serre

Ne pas appliquer plus de 20 g/100 L par traitement.

Ne pas faire plus de deux traitements (2 x 20 g de produit /100 L d'eau) par cycle cultural.

Utilisation à l'extérieur

Ne pas appliquer plus de 20 g/100 L par traitement.

Ne pas faire plus de trois traitements (3 x 20 g de produit /100 L d'eau) par année.

Phytotoxicité

L'insecticide ENDEAVOR 50WG a fait l'objet de tests de phytotoxicité sur plusieurs espèces de plantes en serre et en pépinière et de plantes ornementales. Toutes les plantes évaluées dans le cadre des travaux de recherche universitaires et dans des conditions de production commerciale n'ont pas affiché de signes de phytotoxicité aux doses recommandées d'insecticide ENDEAVOR 50WG. Bien que de nombreuses espèces et cultivars aient été testés, un petit groupe de chaque espèce ou cultivar devrait être évalué deux semaines avant que l'insecticide ENDEAVOR 50WG ne soit appliqué sur l'ensemble de la culture. Ne pas appliquer sur les poinsettias après la formation des bractées.

DIRECTIVES D'APPLICATION

- Utiliser assez d'eau pour obtenir une couverture complète et uniforme.
- Choisir des buses assurant une application précise et uniforme et produisant des gouttelettes de taille moyenne.
- Étalonner le pulvérisateur selon les directives du fabricant ou les recommandations provinciales de façon à assurer la pulvérisation d'un volume approprié pour la surface traitée.
- Les applications utilisant un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète et uniforme de la culture donnent généralement une suppression optimale des pucerons.

Directives de mélange

Ne préparer que la quantité de mélange que l'on peut appliquer immédiatement. Laver à fond l'équipement de pulvérisation avant d'utiliser ce produit. Une agitation vigoureuse est requise pour assurer une dispersion appropriée du produit. Maintenir une agitation maximale pendant toute la durée de l'application. Ne pas laisser le mélange reposer dans le réservoir du pulvérisateur jusqu'au lendemain. Bien rincer l'équipement de pulvérisation après chaque emploi et appliquer les rinçures sur une surface déjà traitée.

Mettre la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur. Faire démarrer l'agitateur, puis ajouter la quantité requise d'insecticide ENDEAVOR 50WG dans le réservoir. Poursuivre l'agitation et ajouter le reste de l'eau. Commencer l'application de la solution lorsque l'insecticide ENDEAVOR 50WG est complètement et uniformément dispersé dans l'eau. Poursuivre l'agitation jusqu'à ce que tout le mélange soit appliqué.

Chimio-irrigation

Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un système d'irrigation, quel qu'il soit.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

LE MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages spéciaux décrits ci-dessous, a été rédigé par des personnes autres que Syngenta protection des cultures Canada, inc. et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Syngenta protection des cultures Canada, inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est appliqué sur les cultures mentionnées ci-après.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Syngenta protection des cultures Canada, inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

Directives d'application - UTILISATION EN SERRE

Lorsque les insectes ciblés font leur apparition et que les conditions ne favorisent pas la dérive hors des zones à traiter, appliquer par pulvérisation foliaire uniforme sur toutes les surfaces de la plante, particulièrement la tige et le dessous des feuilles, jusqu'au point de ruissellement. Éviter les chevauchements qui pourraient causer une phytotoxicité. Se conformer aux doses d'emploi et intervalles de traitement ci-dessous.

| Insectes | Type d'application et sites | Dose d'insecticide ENDEAVOR 50WG | Intervalle entre les traitements |
|--|--|---|---|
| Pucerons, y compris : puceron vert du pêcher (<i>Myzus persicae</i>) puceron du melon (<i>Aphis gossypii</i>) | Pulvérisation foliaire terrestre dans les plantes ornementales | 10-20 g/100 L d'eau Dose maximale de 20 g produit/100 L d'eau par traitement. Ne pas faire plus de deux traitements (2 x 20 g/100 L) par cycle cultural. | Répéter selon les données de dépistage des insectes, sans dépasser une fois tous les 7 jours. |
| Aleurodes, y compris : aleurode <i>Bemisia argentifolii</i> aleurode des serres (<i>Trialeurodes vaporariorum</i>) | | | |
| Le respect de la dose recommandée est important avec les programmes de LI contre les aleurodes car il réduit le niveau d'infestation sans nuire aux parasites et prédateurs des aleurodes. | | | |

Note : Sur les plantes difficiles à mouiller, telles les chrysanthèmes et les roses, ajouter un agent tensioactif non ionique ou organosilicié tel que AGRAL® 90 à raison de 250 mL/100 L (0,25 % v/v), AG-SURF† à raison de 250 mL/100 L (0,25 % v/v), LI† 700 à raison de 500 mL/100 L (0,5 % v/v) et SYLGARD† 309 à raison de 250 mL/100 L d'eau (0,25 % v/v) de mélange à pulvériser afin d'améliorer la couverture.

Restrictions

- Ne pas appliquer plus de 20 g de produit /100 L d'eau par traitement.
- Ne pas faire plus de deux traitements (2 x 20 g /100 L) par cycle cultural.
- Pour la production de plantes ornementales cultivées pour les fleurs coupées (rose, chrysanthèmes, gerbera, p. ex.) ou qui nécessitent beaucoup de contact avec les feuilles (pincement, taille, récolte manuelle, p. ex.), ne pas faire plus de trois traitements par serre par année.

Directives d'application - Poivrons de serre et tomates de serre

Lorsque les insectes ciblés font leur apparition et que les conditions ne favorisent pas la dérive hors des zones à traiter, appliquer par pulvérisation foliaire uniforme sur toutes les surfaces de la plante, particulièrement la tige et le dessous des feuilles, jusqu'au point de ruissellement. Éviter les chevauchements qui pourraient causer une phytotoxicité. Se conformer aux doses d'emploi et intervalles de traitement ci-dessous.

| POIVRONS DE SERRE ET TOMATES DE SERRE | | | |
|--|--|---|---|
| Insectes | Application – Méthode et moment | Dose d'insecticide ENDEAVOR 50WG | Intervalle entre les traitements |
| Pucerons, y compris : puceron vert du pêcher (<i>Myzus persicae</i>) puceron du melon (<i>Aphis gossypii</i>) | Appliquer en pulvérisation foliaire à l'aide d'un pulvérisateur à débit élevé ou d'un autre type d'équipement d'application approprié. Consulter les lignes directrices provinciales et les conseillers régionaux pour des renseignements précis sur le moment du traitement. | 100-200 g de produit/ha dans au moins 1000 L d'eau/ha | Répéter selon les données de dépistage des insectes, sans dépasser une fois tous les 7 jours. |

Note : Sur les plantes difficiles à mouiller, ajouter un agent tensioactif non ionique ou organosilicié tel que AGRAL 90 à raison de 250 mL/100 L (0,25 % v/v), AG-SURF à raison de 250 mL/100 L (0,25 % v/v), LI 700 à raison de 500 mL/100 L (0,5 % v/v) et SYLGARD 309 à raison de 250 mL/100 L d'eau (0,25 % v/v) de mélange à pulvériser, afin d'améliorer la couverture.

Restrictions

- Ne pas appliquer plus de 200 g de produit/1000 L par traitement.
- Ne pas faire plus de deux traitements (2 x 200 g /1000 L) par cycle cultural.
- Attendre au moins 3 jours (délai d'attente avant la récolte) entre le dernier traitement et la récolte.
- Ne pas effectuer de nouveau traitement avant au moins 7 jours.
- Ne pas effectuer plus de trois traitements par serre par année dans les serres à cycles culturaux multiples.

Directives d'application – CONCOMBRES DE SERRE

Lorsque les insectes ciblés font leur apparition et que les conditions ne favorisent pas la dérive hors des zones à traiter, pulvériser uniformément sur toutes les surfaces de la plante, particulièrement la tige et le dessous des feuilles, jusqu'au point de ruissellement. Éviter les chevauchements qui pourraient être phytotoxiques. Se conformer aux doses et aux intervalles de traitement ci-dessous.

| CONCOMBRES DE SERRE | | | |
|--|--|---|--|
| Insectes | Application – Méthode et moment | Dose d'insecticide ENDEAVOR 50WG | Intervalle entre les traitements |
| Pucerons, y compris : puceron vert du pêcher (<i>Myzus persicae</i>) puceron du melon (<i>Aphis gossypii</i>) | Appliquer en pulvérisation foliaire à l'aide d'un pulvérisateur à débit élevé ou d'un autre type d'équipement d'application approprié. Consulter les lignes directrices provinciales et les conseillers régionaux pour des renseignements précis sur le moment du traitement. | 100-200 de produit/ha (50-100 g de m.a./ha) dans au moins 1000 L d'eau/ha | Ne pas répéter le traitement plus d'une fois tous les 7 jours. |

Note : Sur les plantes difficiles à mouiller, ajouter un agent tensioactif non ionique ou organosilicié tel que AGRAL 90 à raison de 250 mL/100 L (0,25 % v/v), AG-SURF à raison de 250 mL/100 L (0,25 % v/v), LI 700 à raison de 500 mL/100 L (0,5 % v/v) et SYLGARD 309 à raison de 250 mL/100 L (0,25 % v/v) de mélange à pulvériser afin d'améliorer la couverture.

Restrictions

- Ne pas effectuer plus de 2 traitements (2 x 100 g de m.a./1000 L) par cycle cultural et pas plus de 3 traitements par serre par année dans les serres à cycles cultureaux multiples.
- Attendre au moins 3 jours (délai d'attente avant la récolte) entre le dernier traitement et la récolte.

MODE D'EMPLOI - Plantes ornementales d'extérieur

Lorsque les insectes ciblés font leur apparition et que les conditions ne favorisent pas la dérive hors des zones à traiter, appliquer par pulvérisation foliaire uniforme sur toutes les surfaces de la plante, particulièrement la tige et le dessous des feuilles, jusqu'au point de ruissellement. Éviter les chevauchements qui pourraient causer une phytotoxicité. Se conformer aux doses d'emploi et intervalles de traitement ci-dessous.

| Plantes ornementales d'extérieur. | | | |
|--|--|---|---|
| Insectes | Application – Méthode et moment | Dose d'insecticide ENDEAVOR 50WG | Intervalle entre les traitements |
| Pucerons, y compris : puceron vert du pêcher (<i>Myzus persicae</i>) puceron du melon (<i>Aphis gossypii</i>) | Application foliaire uniquement avec de l'équipement classique terrestre. Appliquer jusqu'au point de ruissellement. Traiter de nouveau si les relevés de surveillance indiquent que c'est nécessaire. Attendre au moins 7 jours entre les traitements. | 10 – 20 g de produit par 100 L d'eau. | Répéter selon les données de dépistage des insectes, sans dépasser une fois tous les 7 jours. |

Restrictions

- Ne pas effectuer plus de 3 traitements (3 x 20 g de produit/100 L d'eau) par année.
- Surveiller les populations de ravageurs et appliquer lorsque les seuils de traitement sont atteints.
- Jusqu'à 5000 L d'eau/ha.
- Ne pas appliquer plus de 20 g de produit/100 L d'eau par traitement.
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
- Ne pas appliquer plus de 3,0 kg de produit par hectare par année

MODE D'EMPLOI - Plantes ornementales d'extérieur

Lorsque les insectes ciblés font leur apparition et que les conditions ne favorisent pas la dérive hors des zones à traiter, appliquer par pulvérisation foliaire uniforme sur toutes les surfaces de la plante, particulièrement la tige et le dessous des feuilles. Éviter les chevauchements qui pourraient causer une phytotoxicité. Se conformer aux doses d'emploi et intervalles de traitement ci-dessous.

ARBRES DE NOËL

| Insectes | Application – Méthode et moment du traitement | Dose d'insecticide ENDEAVOR 50WG | Intervalle entre les traitements |
|---|--|--|--|
| Puceron des pousses du sapin (<i>Mindarus abietinus</i>). | Appliquer au printemps à l'apparition de la première génération de pucerons. Un traitement supplémentaire peut être requis pour supprimer les populations persistantes de pucerons. | 193 g/ha dans 275 L d'eau/ha. Par temps de sécheresse, l'utilisation d'un agent tensio-actif non ionique tel que AGRAL 90 à raison de 250 mL/100 L (0,25% v/v), AG-SURF à raison de 250 mL/100 L (0,25% v/v), LI 700 à raison de 500 mL/100 L (0,5% v/v) et SYLGARD 309 à raison de 250 mL/100 L (0,25% v/v), est recommandée pour améliorer le rendement de l'insecticide ENDEAVOR 50WG. | Attendre au moins 7 jours entre les traitements. |

Restrictions

- Ne pas effectuer plus de 2 traitements ou appliquer plus de 386 g de produit à l'hectare par saison de culture.
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Gestion de la résistance

Gestion de la résistance, insecticide ENDEAVOR 50WG, insecticide du groupe 9B. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide ENDEAVOR 50WG et à d'autres insecticides du groupe 9B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide ENDEAVOR 50WG ou les insecticides du même groupe 9B avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

Ne pas appliquer plus que la quantité maximale de produit indiquée sur cette étiquette et éviter les applications successives de l'insecticide ENDEAVOR 50WG ou autres insecticides du même groupe dans une saison.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage de la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturelle, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de Syngenta protection des cultures Canada, inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou au www.syngenta.ca.

Les noms de produits suivis des symboles [®] ou ^{MD} sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

[†] Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.